Clémendeau HOARAU

Paruiz RIDOLCE



En marche pour faire avancer La Réunion

Chères électrices, chers électeurs,

Le 11 juin, vous allez désigner le député qui vous représentera pendant 5 ans, celui qui travaillera à mettre la 3 e circonscription et La Réunion sur la voie du développement.

Mon principal objectif est de protéger les plus défavorisés afin d'éviter l'aggravation d'une situation sociale déjà alarmante. J'ai trouvé, dans le programme du Président MACRON, les propositions concrètes permettant d'atteindre cet objectif. Il y a non seulement les mesures nationales qui s'appliqueront ici (augmentation de l'AAH, ou du minimum vieillesse, suppression du RSI et de la taxe d'habitation, plan d'investissement aux filières créatrices d'emploi etc.) mais aussi des mesures très spécifiques aux outre-mer et à La Réunion.

C'est l'organisation des Assises des outre-mer : un moment de démocratie participative pour que chacun puisse se prononcer sur les questions prioritaires.

C'est surtout la possibilité d'adapter les lois et règlements français et européens à notre situation particulière, notamment dans le domaine agricole : une réglementation sanitaire et phytosanitaire différente ; l'activation des clauses de sauvegarde au niveau européen pour la protection des productions locales.

Bien évidemment, la question des retraites aux agriculteurs sera l'une des priorités.

Aujourd'hui, vous pouvez réellement changer les choses. Le vote que vous ferez les 11 et 18 juin sera déterminant. Vous pourrez donner à notre circonscription, à La Réunion, une réelle chance de s'engager sur un vrai développement avec des hommes et des femmes de conviction.

Je compte sur vous.

Clémendeau HOARAU

En marche pour faire avancer La Réunion

LES 13 MESURES PHARES

- 1. ADAPTER aux réalités réunionnaises les normes européennes et françaises notamment en matière agricole
- 2. DONNER les moyens aux collectivités locales pour l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement
- 3. FAVORISER le développement des capacités de production des différents territoires
- 4. CONFIER l'attribution de logements sociaux à un organisme indépendant
- 5. CONFIER l'attribution des contrats aidés à un organisme indépendant sur les seuls critères de la compétence pour aider nos jeunes diplômés à accéder à leur premier emploi
- 6. AIDER les filières traditionnelles (choka de l'Entre-Deux par exemple) à se structurer dans le but de créer des emplois pérennes
- 7. RELANCER les filières ancestrales (café, par exemple)
- 8. FAVORISER les circuits courts (marchés de producteurs)
- 9. RENFORCER les aides aux petites structures touristiques (financement, accompagnement dans la gestion etc.)
- 10. SUPPRIMER la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables
- 11. DÉSENCLAVER les Hauts (Cilaos) en votant les crédits nécessaires à la réalisation d'infrastructures (téléphérique)
- 12. CRÉER une 26 e commune à La Plaine des Cafres pour une politique de proximité
- 13. DÉVELOPPER l'économie et le tourisme avec les autres élus du Sud sur deux infrastructures : le quai en mer de Saint Pierre et le renforcement de l'aéroport de Pierrefonds.